

Nancy, le 10 juin 2026

Le recteur de la région académique Grand Est
Recteur de l'académie de Nancy-Metz
Chancelier des universités

Vu le décret du n° 2015-885 du 20 juillet 2015 relatif aux conditions de nomination des personnels enseignants du second degré et des conseillers principaux d'éducation aux fonctions de formateur académique ;

Vu l'arrêté du 20 juillet 2015 fixant l'organisation du certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique ;

Vu la convention de partenariat du 25 novembre 2025 relative à l'organisation de l'examen et la nature des épreuves du certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique pour les candidats rattachés à l'agence pour l'enseignement français à l'étranger.

ARRÊTE

La liste des personnels du second degré et d'éducation admis à l'examen du certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique – agence pour l'enseignement français à l'étranger, session 2026 comme suit :

NOM D'USAGE	PRENOM	DISCIPLINE
BEAUFOR	Amélie	LETTRES
BOULEAU	Alain	HISTOIRE-GÉOGRAPHIE
CAILLOT	Sébastien	MATHÉMATIQUES
FAVERO	Stéphanie	MATHÉMATIQUES
HERNU	Isabelle	SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES
LAPIERRE	Christopher	PHILOSOPHIE
LEMAITRE	Stéphanie	LETTRES
NAVAUX	Christophe	MATHÉMATIQUES


Pierre-François MOURIER